021-242100410-20160128-2016-01-28_017-DE

Date de télétransmission : 29/01/2016
Date de réception préfecture : 29/01/2016

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 28 janvier 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 21 janvier 2016 Publié le 29 janvier 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de procurations : 19

Membres présents :

Membres presents :		
M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	M. Jean-Yves PIAN	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Anne ERSCHENS	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMENT
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Édouard CAVIN	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Fréderika DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Adrien GUENE.
Manhaes absents		

Membres absents:

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS

M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU

M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI

M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Jean-Yves PIAN

Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER

M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS

M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD

Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD

Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN

M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER

M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE

M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN

Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER

M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET

Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA

M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO

M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT

M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

GD2016-01-28 017 N°17 - 1/2

OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Association « Entreprendre Pour Apprendre » - Demande de subvention 2016

L'Association « Entreprendre pour Apprendre », association loi 1901, a pour but de permettre à des jeunes étudiants issus des collèges et lycées, de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, de s'initier à la gestion de projets et à la vie économique, d'acquérir un esprit d'entrepreneur, etc ...

L'Association, au moyen d'un projet pédagogique de "mini entreprises", permet aux jeunes de poursuivre tout au long de l'année scolaire un projet de création d'entreprise réelle, en miniature. Pendant l'année, les élèves deviennent des mini-entrepreneurs en créant leur produit, leur entreprise avec l'accompagnement d'une équipe pédagogique et le suivi d'un conseiller d'entreprise.

L'objectif recherché est de permettre, d'une part, aux jeunes de :

- découvrir l'entreprise et son fonctionnement ;
- d'appréhender une démarche de projet ;
- de développer des aptitudes et des compétences ;
- de développer des savoir-être :

et d'autre part, aux enseignants d'établir un autre mode de fonctionnement.

Afin de permettre à l'Association de poursuivre le développement des programmes au sein des établissements, le Grand Dijon est sollicité pour une participation financière à hauteur de 10 000 €. (Le budget prévisionnel de l'association est annexé au présent rapport).

Depuis la mise en place de ce dispositif en Bourgogne, le nombre de « mini-entreprises » a considérablement augmenté, passant d'une dizaine à une trentaine de projets.

A titre indicatif, pour l'année 2014-2015, 29 « mini-entreprises » ont été créées dont 13 en Côte-d'Or.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € pour l'année 2015-2016 à l'Association « Entreprendre pour apprendre ».

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à l'Association « Entreprendre pour apprendre », une subvention de 10 000 €;
- de dire que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier :
- de dire que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2016.

SCRUTIN: POUR: 79 ABSTENTION: 0

CONTRE: 0 NE SE PRONONCE PAS: 0

Dont 19 Procurations

GD2016-01-28 017 N°17 - 2/2